

## ANNONCES :

La ligne ou son espace :  
Valais 20 cts. - Suisse 25 cts.  
Etranger 30 cts.  
Réclames : 50 cts. la ligne.  
Minimum pour une annonce : 1 franc

Les annonces et réclames  
sont reçues exclusivement par  
la Société Publicitas S. A.,  
Lausanne, Genève,  
Montreux, Fribourg,  
etc. et au Bureau du Journal.

## NOUVELLISTE

VALAISAN

PARAISSANT à ST-MAURICE les MARDI, JEUDI ET SAMEDI

## ABONNEMENTS :

Un an 6 mois 3 mois  
Sans Bulletin 8.— 4.50 2.50  
Avec Bulletin 12.— 6.50 3.50  
Etranger : Port en sus

Rédaction, Administration  
ST-MAURICE

Téléphone 8  
Compte de Chèque postal N° 274

Nouveaux faits connus  
Vendredi à Midi

L'opinion publique anglaise estime que le gouvernement Baldwin manque de fermeté à l'égard de l'Allemagne.

—o—

En Italie, on constate, dans les partis catholiques et socialistes, des groupements en faveur d'une collaboration avec le gouvernement fasciste.

## Sous Pression

A lire, en juillet, la proclamation des nouveaux bacheliers et les succès des examens universitaires qui jettent sur la plage de la vie tant de jeunes forces professionnelles, parfois des talents, nous ne pouvons nous défendre d'un nuage de mélancolie et d'un certain serrement de cœur.

Que vont devenir ces jeunes gens qui, aujourd'hui, voient tout en rose et contemplent leur diplôme comme une sorte de Sésame, devant lequel les difficultés s'évanouissent comme par enchantement ?

Les carrières libérales en sont, hélas ! à leur courbe descendante.

En parcourant la liste des chômeurs qui, en Suisse, ont reçu ou reçoivent encore des subventions fédérales, cantonales et communales, les trois ne faisant qu'un, nous découvrons, dans les villes, des médecins, des professeurs, des avocats, des notaires et des ingénieurs.

Il n'est pas de fait plus douloureux.

A l'ouvrier, l'aspect de la gêne et de l'indigence est permis ; à l'artiste, le débraillé de la bohème et le geste de la main tendue sont tolérés.

Mais à cette catégorie de gens appartenant à ces métiers qualifiés de libéraux, sans doute ironiquement puisqu'un grand nombre de ceux qui les exercent se trouvent à notre époque dans le pire des esclavages, la situation de chômeurs les déclasse à tout jamais ou peu s'en faut.

Ces pauvres malheureux sont ceux auxquels le « paroître » dont parlait Montaigne est nécessaire autant que l'eau crue dont ils s'abreuvent et le pain sec dont ils se nourrissent.

Et s'imagine-t-on que, dans les villes seulement, il est donné de mettre le doigt sur de douloureuses plaies sociales de ce genre ?

Détrompez-vous.

La situation n'est pas meilleure, pour les « carrières libérales » dans nos cantons campagnards et montagnards.

Que de détresses cachées ! que de blessures au fond des cœurs !

Chez nous évidemment — et il faut rendre hommage à cette dignité et à ce sentiment de l'honneur — ni le médecin sans client ni l'avocat sans cause n'iront s'inscrire au chômage. Ils vivront misérablement mais ils ne demanderont rien.

D'aucuns ont quelques lopins de terre qu'ils travaillent de leurs propres mains. Le râteau remplace le porte-plume ; la faux, le scalpel.

Quand ils le peuvent, ils entrent dans le fonctionnarisme, mais, ici également, il y a beaucoup d'appelés et peu d'élus, selon une expression évangélique.

Le malheur veut que cette course aux « positions » ait une désastreuse répercussion sur la politique générale. Nous prenons le Haut-Valais, par exemple. Croit-on que sans cette pléthore d'avocats et de notaires, la haine et la jalousie entre les hommes de droit au-

raient jamais été poussées à cette extrémité ?

On s'y fait chef d'école ou de fraction politique pour retenir l'attention sur son Bureau et s'ouvrir une carrière.

Et que le collègue qui n'a jamais tiré un peu la couverture à soi jette la première pierre sur cette méthode qui donne le secret de bien des dessous et de bien des problèmes épineux !

Nous nous demandons sérieusement si l'Etat, en fabriquant des bacheliers à la douzaine, comme on fabrique des chaussons de lisière, ne crée pas un prolétariat de misère qui, un beau jour, lui demandera des comptes sur la situation sociale des professions dites « libérales » ?

Il nous a été raconté que, dans une Université voisine, les examinateurs se montrent plus ou moins sévères à l'égard des candidats, selon que ces candidats ont le projet de s'établir dans le canton ou hors du canton.

Les sévérités sont pour les indigènes.

C'est un « truc » qui ne manque pas d'habileté puisqu'il éloigne la concurrence et pare à l'engorgement des carrières.

En Valais, le vent est tout autre. Si l'on pouvait créer un quatrième collège classique, on n'y manquerait pas. Ah ! fatuité et piperie des mots !

Nous songeons aux responsabilités.

Par ses facilités, par ses encouragements multipliés et par la gratuité de son enseignement, l'Etat, de nos jours, pousse, pour ainsi dire, la jeunesse studieuse vers les professions libérales. Ce n'est pas tout. Une fois dehors, ces nouvelles forces, qui nous ont coûté les yeux de la tête, doivent-elles demeurer inutilisées, immobilisées, emlisées dans une désolante et mortelle pénurie ?

C'est une chaudière sous pression que l'on nous monte là.

Ch. Saint-Maurice.

## ECHOS DE PARTOUT

Une nouvelle guérison miraculeuse à Lourdes. — Marseille, Moulins, Angoulême, Auch, Bordeaux, Limoges arrivent ou vont arriver. Le pèlerinage national italien, le pèlerinage anglais et celui d'Arras s'en vont.

La journée de dimanche fut marquée par une splendide guérison. Gustave Doisy, de Rieux-les-Lillers (Pas-de-Calais), père de trois enfants, travaillait aux mines de Bruay, lorsqu'en février 1908, un éboulement lui fracture le bassin, lèse la colonne vertébrale, crée une compression de la moëlle et la paralysie des jambes. Il est soigné à l'hôpital, puis à la maison. Il obtient en 1911 une pension de 700 fr., fait appel, après expertises minutieuses des médecins, un arrêt de justice lui donne une pension définitive de 1.600 fr. par an.

Il se traîne depuis ce temps sur des béquilles, souffrant de douleurs continues. Le pèlerinage d'Arras va l'amener à Lourdes le 1er août. Le docteur Laversin ordonne qu'il voyage couché et, dans son certificat, atteste la paralysie des jambes avec lésion de la colonne vertébrale, suites de l'accident de 1908. Le malade ne ressent nulle amélioration vendredi et samedi à Lourdes.

Dimanche, à 15 heures, pendant qu'il est dans la piscine, il ressent une brève secousse étrange, qui parcourt son être. Il devine sa guérison, s'agenouille et prie, puis se relève et s'en va alerte, ses béquilles sur l'épaule.

Le docteur Marchand confie son examen aux docteurs Izart, de Maredous, Oyez et Pley, de Calais ; Monestier, d'Albi ; Cinti, de Florence, Delvallez, de Courrières. Ce dernier précise la portée affirmative des jugements des tribunaux basés sur les enquêtes serrées en pays minier. Les médecins concluent : « Les mouvements de la colonne vertébrale sont normaux. La marche est facile. Un enfoncement de la dernière vertèbre lombaire demeure. La guérison fut instantanée. Ils ne croient pas pouvoir l'attribuer aux forces naturelles. »

Le mineur guéri va prendre place derrière le dais à la procession. L'hosanna de triomphe monte reconnaissant de vingt mille poitrines.

Chasse et protection des oiseaux. — La Commission du Conseil national pour l'élaboration de la nouvelle loi fédérale sur la chasse et la protection des oiseaux a terminé mercredi la discussion du projet, de telle sorte que celui-ci pourra être présenté à la prochaine session du Conseil national.

Des modifications ont été apportées aux sanctions prévues par la loi sur la chasse, en vertu desquelles les pénalités seront proportionnées à la gravité du délit, le minimum de punition abaissé et des adoucissements prévus pour les coupables ayant moins de dix-huit ans.

Enfin, la commission a décidé, grâce à la voix départageante de son président, de proposer au Conseil national de revenir sur les articles 20 et 26, en ce sens que l'interdiction de chasser le dimanche soit de la compétence des cantons.

On sait que le Conseil national a approuvé, à une forte majorité l'interdiction générale de chasser le dimanche.

Le Fils d'un Chambellan prussien, chef de bandits. — Les journaux de Berlin annoncent la prochaine comparution devant la cour criminelle, de Willy von Kendell, fils de l'ancien chambellan et maître des cérémonies de la Cour de l'ex-kaiser, accusé d'une longue série d'actes de banditisme.

Ce jeune dévoyé avait fixé sa résidence à Berlin, pour y commettre ses forfaits à l'abri de la haute situation paternelle.

Parmi ses méfaits, on compte le pillage du château de son père. Mais quoi qu'il ait avoué tous ses forfaits, il a énergiquement nié ce dernier, bien qu'il n'y ait pas de doute à cet égard.

Von Kendell avait été aspirant de marine, puis était entré dans l'armée de terre, pendant la guerre. Après la signature de la paix, il entra dans une des organisations secrètes qui pullulent en Allemagne.

Dans cette association, il commit un grand nombre d'indélicatesses, détournant de l'argent sous prétexte de recrutement d'adhérents à la société. Sa situation lui avait permis de visiter les plus riches maisons de la ville, où il se présentait pour recueillir des adhésions.

Muni de bons renseignements sur les lieux, il y retournait dans la nuit, à la tête d'une bande qu'il avait organisée lui-même et les pillait à fond.

Richesses fossiles de la Mongolie. — Une mission scientifique américaine dirigée par M. Roy Chapman Andrews, qui s'est spécialisée dans les travaux paléontologiques, vient de voir ses recherches couronnées d'un éclatant succès. Elle exploitait la Mongolie orientale, à 400 milles nord-ouest de Pékin, quand elle a découvert un des plus grands champs de fossiles du monde.

Elle ne pensait trouver que des fragments : elle a rencontré un immense dépôt d'ossements gigantesques, parmi lesquels dominent les restes de dinosaures monstrueux. Elle a pu recueillir notamment dans des terrains tertiaires miocènes, deux squelettes presque complets de dix mètres de long et d'autres fragments importants d'herbivores du type de l'iguanodon, et de carnivores de plus grande espèce. Ces ossements, qui ont pour le moins 5.000.000 d'années sont admirablement conservés. Leur type, qui se rapproche du type européen indiquerait que l'Asie Centrale fut le foyer des dinosaures qui ont émigré en Europe et en Amérique.

On a exhumé un crâne de rhinocéros géant, dit titanothère, vieux de 30.000 siècles, aussi parfaitement conservé que si l'animal était mort huit jours avant. Or, jusqu'à présent, on n'avait rencontré de titanothère qu'en Amérique. L'hypothèse s'impose donc d'une large bande de terre aujourd'hui disparue, qui formait pont entre l'Ancien et le Nouveau Continents.

De plus, la mission a trouvé les restes d'un carnivore géant, du genre chien, ainsi que de nombreux dents ou mâchoires de formidables tapirs ancestraux.

Le gros intérêt de ces découvertes est qu'elles confirment la théorie que l'Asie Centrale était le centre de dispersion de la vie mammifère d'Europe et d'Amérique.

La mission compte rester un an pour exploiter ce champ merveilleux et rentrer ensuite en Amérique avec des pièces de choix qui enrichiront le Muséum d'histoire naturelle de New-York.

Congé de chaleur. — Au commencement

d'août, les Anglais s'accordent un Bank Holiday, c'est-à-dire quelques jours de vacances supplémentaires, pendant lesquels la population des villes se déverse dans la campagne ou sur les bords de la mer. Samedi, à Londres, la cohue fut indescriptible dans les gares. Dans toutes les directions, les trains étaient quadruplés ou quintuplés ; tous les chiffres d'avant-guerre ont été dépassés et jamais non plus les voyageurs pour le continent n'ont été aussi nombreux. 21 trains sont partis de la gare de Victoria pour les bateaux de Calais et de Boulogne seulement. La compagnie a transporté 60.000 voyageurs de l'autre côté de la Manche. L'on s'imagine facilement l'indescriptible encombrement qui en résultait. La large avenue qui va de Hyde Park Corner à Victoria était bloquée par les voitures et autos qui avançaient de quelques mètres de temps à autre.

Nomenclature des phobies. — Un savant psychiatre, le docteur Revault d'Allonnes, vient d'essayer une nomenclature des phobies. Et cela forme un bien étrange vocabulaire.

La crainte des poussières s'appelle la mysophobie ; la crainte des microbes, microphobie ou bactériophobie ; la crainte des poisons, toxicophobie ; la crainte du sang, hémaphobie ; la crainte de la gale, acarophobie ; la crainte de la rage, lyssophobie ; la crainte de la mort et des cadavres, thanatophobie ; celle des lieux découverts, agoraphobie ; celle des lieux clos, claustrophobie ; celle des voitures, amaxophobie ; la crainte des chemins de fer, sidérodromophobie.

Il n'est évidemment, comme l'indique le docteur Revault d'Allonnes, que de prendre un dictionnaire grec pour forger ces mots-là.

Simple réflexion. — Le bonheur est pareil au pain béni de la grand'messe : on n'en a qu'un tout petit morceau le dimanche, et encore tous les fidèles n'en ont pas.

Curiosité. — Dans certaines régions de la Haute-Loire, notamment dans les environs de Polinac, Ceyssac, Espaly, France, etc., les vipères se sont multipliées cet été par suite de la chaleur et de la sécheresse, d'une manière inquiétante. De nombreux moissonneurs, voire de paisibles promeneurs, ont été mordus. Les ménagères s'abstiennent d'aller laver leur linge dans la rivière le Dolaizon, dont les bords sont infestés de ces dangereux reptiles.

Pensée. — L'homme est ainsi fait : quelle que soit la gravité des calamités publiques, il n'oublie jamais ce qui le concerne personnellement.

## Introduisons la Ville à la Campagne

Monsieur le Rédacteur,

Dans un de ces derniers numéros, le *Neuveliste* a consacré un excellent article à la désertion des campagnes, encouragée involontairement parfois par le touriste ou le citoyen qui villégiature. Je ne crois pas que ce soit la raison principale, pas plus que la thèse de M. Vanderveld, chef des socialistes belges qui, dans un très bel ouvrage, soutient que la principale cause de la désertion est, pour certains paysans, la privation de propriété.

Ainsi, en Suisse, en Valais où depuis des siècles, les paysans ont accédé à la possession du sol, existe bien l'exode que nous déplorons.

Je pencherai plutôt pour la thèse du sénateur français Pasquet qui dit que si la jeunesse paysanne quitte le village, c'est parce qu'elle ne s'y plaît pas.

Là est certainement le nœud de la question.

Il ne faut pas oublier que la civilisation contemporaine est une civilisation à tendances urbaines. Cela peut changer. Il suffira de l'utilisation d'une parcelle d'énergie naturelle pour que, peut-être, la vie se disperse de nouveau dans les montagnes et dans les vallons. En tout cas, jusqu'ici, la ville joue un rôle essentiel dans la vie sociale. Elle exerce une séduction puissante, un attrait irrésistible sur les ruraux. On peut s'en plaindre, mais c'est un fait. L'âme

du paysan est déracinée. L'amitié de la terre et de l'homme est rompue. Les langues locales, les chansons du pays, les contes populaires disparaissent, et ce sont, pour l'homme averti, des indices pleins d'éloquence.

L'émigration des ruraux est d'ailleurs un mal général.

L'Allemagne, l'Angleterre et la France l'ont connue avant nous.

Notre tour est venu, malheureusement.

Et comment la combattre ?

Est-ce par des mesures de contrainte ? Non point. Il suffit d'avoir une politique rurale. Au lieu de laisser mourir nos villages, il faut les aider. Amélioration des cultures, facilités du travail des hommes, distractions, hygiène, assainissement, embellissement, mieux-être des paysans : telle est la formule générale. Autrement dit, introduisons la ville à la campagne.

Cette politique rurale, le gouvernement valaisan l'a introduite grâce à l'initiative du chef du Département de l'Intérieur et d'énormes réformes ont été accomplies.

Mais il reste encore beaucoup à faire sur le terrain de l'hygiène, de l'assainissement et des industries à domicile pour occuper les loisirs de l'hiver et amener un peu d'aisance.

Quel profit pour notre pays si l'Etat — par une action continue et méthodique — prenait la tête du mouvement rural et réussissait à écarter du mirage trompeur des villes les nouvelles générations ! Par les progrès de la technique, par le développement des voies de communication, surtout par un programme d'améliorations générales, au triple point de vue de l'assainissement, de l'hygiène et de l'irrigation, il peut grandement favoriser le retour à la terre.

Qu'il s'y applique. Il n'est point de meilleur gage de richesse économique et de paix sociale.

Alors, le paysan connaîtra à son tour un peu de cette vie agréable et facile dont la ville ne donne souvent qu'une apparence trompeuse et qui sera plus réelle et de beaucoup dans le cadre champêtre. Et peut-être alors aussi l'ouvrier reviendra-t-il au village ?

Le Grand Conseil ne comprend pas toujours cette politique et ce sentiment, travaillé qu'il est en ce moment par la nouvelle loi d'impôts et par la nécessité de réaliser des économies.

Une fois de plus, nous attirons son attention sur l'immense danger de dépeuplement, que courent nos villages de montagne.

Veuillez agréer, etc.

X.

## LES ÉVÉNEMENTS

## L'Angleterre indécise

## Retour au fascisme

Le cabinet Baldwin reste toujours sur la réserve en ce qui concerne l'attitude à prendre vis-à-vis de la France et de la Belgique ; on assure que des influences contraires s'exercent sur lui. D'aucuns sont persuadés que d'ici quelques jours, la thèse des purs conservateurs, qui demande depuis sept mois au gouvernement de soutenir la France, finira par l'emporter. Les rapports que Downing street a reçus, en effet, ces jours-ci, des circonscriptions anglaises montraient que l'opinion du pays n'est pas satisfaite et qu'elle réclame une politique plus positive, tendant à faire payer l'Allemagne.

On n'envisage pas de négociations séparées entre l'Allemagne et l'Angleterre pour un avenir prochain, mais on estime qu'il ne serait pas fondé de dire que l'éventualité d'une réponse séparée à l'Allemagne soit hors de question. Toutefois la Grande Bretagne n'a pas l'intention de faire quoi que ce soit pouvant amener une aggravation des

relations entre l'Angleterre et la France. Dans les milieux officiels britanniques, on estime que l'Angleterre doit répondre à l'offre allemande, et on préférerait que la réponse fût commune.

Dans le parti populaire catholique italien, un gros travail se fait. Tout un sérieux groupement manœuvre de façon à se rapprocher des groupes fascistes et à seconder le gouvernement de M. Mussolini, dont ils entendent faciliter l'œuvre de reconstruction et d'assainissement. D'autre part, on signale la formation, dans les rangs socialistes, d'un groupe dit « les Girondins », auquel adhéreront des éléments du groupe socialiste unitaire ; ce groupe se déclarerait favorable à une collaboration avec le gouvernement.

## NOUVELLES SUISSES

### Les heures supplémentaires dans les C. F. F.

#### LA CONVENTION

La commission paritaire, présidée par M. Schupbach, de Thoune, conseiller national, s'est réunie hier au Palais fédéral pour examiner les nouvelles propositions de la direction générale des C. F. F. concernant la prolongation de la durée du travail pour certaines catégories du personnel.

M. Matter, représentant la direction générale des C. F. F. au sein de la commission paritaire, a développé le point de vue des C. F. F. Il a dit notamment que le nouvel horaire d'été augmentait le nombre des kilomètres de près de 800.000 et que, pour faire face aux obligations de cet horaire, il était absolument nécessaire que le personnel travaille plus longtemps. M. Matter a parlé aussi de la situation financière des C. F. F.

M. Schupbach a précisé son point de vue personnel, en disant notamment que chaque cas de prolongation devait être soumis au contrôle de la commission paritaire et à un examen approfondi par le Département fédéral des chemins de fer. Le principe de la prolongation des heures de travail adopté, ne peut, en aucun cas, autoriser la direction générale à prendre des décisions pour les catégories du personnel dont le cas n'a pas été soumis à la commission paritaire.

M. le conseiller fédéral Haab a rappelé dans quelles circonstances la loi sur la durée du travail dans les entreprises de transport a été acceptée par le peuple. Il a surtout insisté sur le sens de l'article 16 de la loi, permettant des dérogations.

M. Bratschi, conseiller national, a défendu le point de vue des cheminots.

Finalement, la convention suivante a été arrêtée :

1. La prolongation de la durée du travail peut être prononcée pour les catégories proposées par la Direction générale, au cas où le département des chemins de fer peut prouver que, sans prolongation, il est nécessaire de procéder à de nouveaux engagements de personnel et que l'on a tenté auparavant de trouver une solution au moyen de mutations effectuées dans le personnel.

2. Le département des chemins de fer est invité à appliquer les dispositions exceptionnelles pour la période courante et pour la prochaine période-horaire suivante.

3. Le problème de la prolongation de la journée de travail pour d'autres catégories que celles proposées reste en question.

4. La commission exprime l'espoir que les dispositions exceptionnelles seront appliquées d'une manière loyale. Elle se réserve le droit, se basant sur l'article 18 de la loi, de tenir l'œil à l'application de ces dispositions.

5. La commission exprime le vœu que la Direction générale des C. F. F. souligne le caractère exceptionnel de la prolongation provisoire du travail et son désir de maintenir en principe la journée de huit heures ; une certaine indemnité sera accordée pour le travail supplémentaire, indemnité équivalant à une partie du salaire journalier. Autant que faire se pourra, il y a lieu d'introduire un taux uniforme.

La Direction générale des C. F. F. a déclaré qu'elle était disposée à tenir compte de ce vœu, si l'application des

mesures proposées pouvait se faire sans frottements.

La décision de la commission paritaire concernant l'application de la loi sur la durée du travail a été adoptée par 7 voix contre 6, un des représentants du personnel s'étant abstenu. La voix prépondérante du président n'a donc joué aucun rôle dans cette votation.

#### Elle empoisonne son enfant

Dans une crise de folie, Mme R., épicière rue de Carouge à Genève, mère d'un bébé de trois mois, a empoisonné son enfant et tenté ensuite de mettre fin à ses jours en absorbant du sublimé.

M. le Dr Avondet, appelé d'urgence, ne put que constater le décès de l'enfant et fit transporter la mère à l'Hôpital cantonal. Son état est grave.

Cet événement a causé une profonde émotion dans tout le quartier, où Mme R. est très connue et fort estimée.

#### Indemnité scandaleuse

Le groupe des républicains schaffhousois pose la question suivante au conseil communal de Schaffhouse : « Est-il vrai, ainsi qu'on nous l'affirme de bonne source, que le Conseil communal schaffhousois a demandé comme expert un professeur municois très connu, pour se prononcer sur l'agrandissement du cimetière en forêt ? Cet expert aurait demandé et obtenu pour sa journée 3000 marks-or. On ne comprend pas bien ce qu'il a pu faire par là : la question aurait pu être résolue avantageusement par le jardinier de la ville. Mais on comprend moins encore qu'on lui ait accordé une indemnité pareille. C'est un beau sacrifice en faveur de la Ruhr ! »

#### Un drame à la Goule

De Noirmont :

Mardi après-midi, M. Arthur Joly, maréchal, au Roselet, en compagnie de son fils Bernard, âgé de 13 ans, prenait un bain dans le Doubs, près de la Goule, lorsque le fils fut entraîné dans un tourbillon au moment où il allait reprendre pied. Son père se porta immédiatement à son secours, mais il fut lui-même happé par le tourbillon, qui mesurait trois mètres de profondeur. Trois quarts d'heure après on réussit à retirer les cadavres de l'eau.

M. Joly, âgé de 45 ans, laisse une veuve et deux fillettes.

#### Les Noyades

La deuxième compagnie de l'école de recrues d'infanterie IV-5 avait organisé mercredi soir sa soirée récréative à Maenedorf, Zurich. Au retour, les recrues prirent le bateau à vapeur. Le caporal Hermann Wirth, 24 ans, incorporé dans la compagnie II-64, tomba à l'eau lorsque le bateau était en pleine marche. Les secours immédiats que lui portèrent l'équipage du bateau et les occupants d'une barque à voile qui se trouvaient à proximité demeurèrent sans résultats.

Deux des fils du président de la commune de Lindenham, Zoug, se sont noyés en se baignant dans la Lorze, près de cette localité. L'aîné, Jakob Hausheer, 24 ans, était professeur depuis un an à l'École d'agriculture à Zoug et rédacteur au *Zuger Bauerblatt*. Quant au cadet, Waltherr, âgé de 16 ans, il venait d'arriver de la Suisse romande pour passer ses vacances à Lindenham.

Un baigneur, bon nageur, M. Tirefort, s'est noyé au large du Parc Mon-Repos, à Genève, frappé d'une congestion foudroyante.

#### La Région

##### Grave accident à l'Aiguille du Géant

On mande de Chamonix qu'un grave accident s'est produit à l'Aiguille du Géant.

Une caravane composée d'un voyageur et de deux guides est tombée d'une hauteur de 5 à 600 mètres.

Des colonnes de secours sont parties jeudi matin.

Il s'agit d'un prêtre français, dont on ignore encore le nom, accompagné d'un guide et d'un porteur d'Argentières, nommés respectivement Charlet et Simon. Les trois touristes, encordés, sont tombés d'une hauteur de plus de 500

mètres, dans le couloir du pied de l'Aiguille du Géant, sur versant français. Leurs corps, horriblement mutilés, seront ramenés aujourd'hui vendredi à Chamonix.

Au cours d'une excursion de montagne aux Contamines (canton de Saint-Gervais-les-Bains), à 1200 mètres d'altitude, le jeune Marcel Barre, 17 ans, a fait une chute. On l'a retrouvé le crâne ouvert.

#### Poignée de petits faits

D'après des rapports officiels, il y aurait eu pendant la durée des obsèques du président Harding 190 personnes frappées d'insolation. Ce fut une des plus chaudes journées d'août qu'on ait eues dans la capitale.

Depuis quelques jours, les hôtels des plages anglaises refusent du monde. A Brighton, deux mille personnes, enveloppées dans des plaids ou des peignoirs de bains, dorment sur la jetée.

Dans d'autres villes, les mairies hospitalisent les étrangers qui n'ont pu trouver à se loger.

M. Paul Doumer, ancien ministre français, qui a eu trois de ses fils tués pendant la guerre, est éprouvé par un nouveau deuil, son quatrième fils, qui avait été intoxiqué par les gaz, vient de mourir au Val-d'Ajol, où il était en traitement.

Le tribunal de Bâle a condamné à une semaine d'emprisonnement une femme qui s'était adressée à elle-même une lettre anonyme injurieuse, l'avait attribuée à son mari, déposant contre ce dernier une plainte en diffamation et avait fait état de cette missive pour obtenir son divorce.

A San-Antonio, dans le val Morobio (Tessin), l'agriculteur Edouard Baggia, 40 ans, père de six enfants, est tombé d'un arbre, faisant une chute de 50 mètres dans un ravin, et a été tué sur le coup.

Un violent incendie a éclaté dans les forêts de pins situées aux alentours de Lacanau, dans la Gironde, France. Tout le quartier de Mistres a brûlé. Le feu s'est étendu sur la route de Saumes. Dans la nuit, la population, aidée par des détachements du 7e colonial et du 144e régiment d'infanterie, serait parvenue à enrayer le feu. Les dégâts sont très importants.

Une exposition des produits laitiers sera organisée à Milan le 4 novembre. Le « Corriere della Sera » annonce que la Suisse y tiendra un pavillon. En outre, la Hollande, la Suède, la Roumanie, la Norvège et probablement l'Argentine et les Etats-Unis y participeront. Certaines régions de l'Italie occuperont chacune un pavillon.

Un incendie a complètement détruit la ferme de l'établissement pour le relèvement des buveurs de Pontareuse, district de Boudry, Neuchâtel. Le bâtiment incendié comprenait l'étable des chevaux, un atelier de menuiserie, l'étable à porcs et une grange contenant 1000 gerbes de blé et d'avoine. Le bâtiment était assuré, mais non pas la récolte.

On a découvert près de Broome, sur la côte de l'Australie Occidentale, plusieurs perles d'une grosseur et d'une qualité exceptionnelles. La plus remarquable pèse exactement 6 grammes 6.

Un groupe de six individus pénétrèrent revolver au poing dans un important hôtel situé calle de Douane, en face du gouvernement civil, à Barcelone. Pendant que deux des bandits se tenaient à l'entrée du vestibule donnant sur la rue, les quatre autres pénétraient dans la salle à manger où toutes les tables étaient occupées par des voyageurs. Après avoir crié : « Haut les mains ! » il les dévalisèrent tranquillement.

Après quoi les bandits disparurent par une porte de service donnant dans la calle San-Juan.

Les voyageurs, revenus de leur stupeur, se mirent à la poursuite de leurs détraqueurs, mais ceux-ci avaient disparu.

#### NOUVELLES LOCALES

Le Pèlerinage à Listieux. — (Com.)

On nous prie d'annoncer que, grâce à un heureux arrangement, les adhésions au pèlerinage de la Suisse catholique à Listieux seront reçues jusqu'au 25 août, par M. le Chanoine de Stockalper, Curé-Doyen à St-Maurice.

Qu'on veuille bien se hâter cependant, afin de faciliter les derniers préparatifs et assurer au pèlerinage, par une parfaite organisation, le plein succès qui s'annonce.

Pour tous renseignements, prière d'écrire à l'adresse ci-dessus indiquée.

On rappelle aussi que la souscription pour la bannière reste ouverte et que les dons sont à adresser à l'Œuvre St-Augustin, à St-Maurice.

#### Les subsides pour chômage

Voici, d'après une statistique parue fin février, les dépenses par canton et par tête d'habitants occasionnées par les secours aux chômeurs.

Obwald	Fr.	1.80
Uri	»	1.90
Valais	»	2.50
Fribourg	»	2.60
Nidwald	»	3.—
Grisons	»	5.—
Schwyz	»	6.—
Zoug	»	7.—
Lucerne	»	9.—
Tessin	»	10.—
Vaud	»	12.—
Argovie	»	17.—
Genève	»	20.—
Appenzel R. Int.	»	24.—
Thurgovie	»	26.—
Zurich	»	30.—
Bâle-Campagne	»	32.—
Berne	»	36.—
Schaffhouse	»	40.—
Glaris	»	52.—
Soleure	»	56.—
Saint-Gall	»	72.—
Bâle-Ville	»	75.—
Appenzel R.-Ext.	»	83.—
Neuchâtel	»	146.—

#### Mortel accident du travail

Des ouvriers travaillant à la réfection d'un tunnel de secours numéro 2 des installations hydrauliques et électriques de la ville de Sion, ont été pris jeudi sous un éboulement provenant d'une poche d'eau qui s'était formée dans le tunnel. L'un d'eux, nommé Juillard, d'Ayent, avait cessé de vivre quand on parvint à le retirer des décombres. Quant aux cinq autres ouvriers, ils purent être retirés à temps plus ou moins grièvement blessés. Ils ont été conduits à l'hôpital et à la clinique du Dr Germainier à Sion.

Fait extraordinaire, les victimes ont été entraînées par le courant de l'eau à 800 mètres du lieu d'accident, soit jusqu'au Château d'Eau.

Bagnes. — (Corr.)

Tout en arrosant, assis sur une pierre pointue, à côté d'un chemin grossièrement pavé et aux cailloux roulants, sur lequel passait une « chargosse » de montagne chargée de quatre fagots de marais, conduite par un paysan aux manches retroussées, je m'endormis et je rêvais.

Tout à coup, me voilà sur une auto à toute allure, débouchant vers les Trappistes en aval de Sembrancher que j'ai salué avec presse. On ne voit que la poussière autour de moi ; je traverse Villette, je reviens, et, de la casquette à l'enseigne de « l'Hôtel du Mt Gelé », je lance une amitié au Cotterg que je revois bientôt un peu plus haut ! Cinq minutes, et Fontenelle est avisé de mon passage par un coup de sifflet perçant ! Quel plaisir que de gravir ainsi le mont de Verbier !

Médières ! Je lui souris et je passe, car j'ai hâte d'arriver à mon village où mon auto va être l'objet d'ovations enthousiastes et d'« A la santé de la route de Verbier », quand, oh ! malheur ! l'eau de mon arrosage m'arrive aux pieds et me réveille !... Je suis encore là, assis sur la pierre pointue, à côté du chemin grossièrement pavé et aux cailloux roulants, sur lequel passait tout à l'heure une « chargosse » de montagne chargée de quatre fagots de marais, conduite par un paysan aux manches retroussées !

Jugez, lecteurs, des réflexions que j'ai pu faire ! Aussi, rêver après une route n'a pas les finances ! N'est-ce pas de la berlué ?

Mais cela ne m'empêche pas de m'endormir une seconde fois et de rêver encore.

Un coup de sifflet strident ! Qu'est-ce que c'est ? Serait-ce déjà le départ du funiculaire de Verbier ? Mais oui, me répond la sommière du « Gétroz » où j'attendais précisément ce départ. Vite, la valise dans une main et la canne dans l'autre, je cours, je vole à la gare, j'exhibe ma carte de légitimation, je monte dans le wagon, je m'installe confortablement sur une de ces banquettes neuves. Le wagon se met doucement en marche. Comme on y est bien ! Pas une secousse ! Par la portière, je regarde avec pitié ce chemin rocailleux qui zigzague vers le « Reposoir », et je plains nos braves ancêtres qui y devaient passer, chargés ou non, et transpirer une heure et demie durant ! « Ah ! me di-

sais-je, que les temps ont changé ! Un homme d'autrefois me s'y reconnaîtrait plus... » quand subitement, le câble se rompt et voilà mon wagon descendant avec une vitesse vertigineuse. Tous les occupants sont effarés et... en sursaut, je me réveille... assis sur la même pierre, à côté du même chemin raboteux...

Que faire, braves montagnards ? Y aurait-il un avion... ? Non, restons modestes ; apprenons à nous contenter de peu ; c'est la loi du philosophe. Car tout peu que nous soyons et que nous ayons, nous avons encore des envieux, surtout en temps de sécheresse où nous sommes les plus près de l'eau ; une quinzaine au printemps où nous jouissons richement des biens communaux ; en automne, une quinzaine dans nos parcsours !!!

Mais ne nous plaignons pas, paysans : Peinons et Payons. E. Filons.

Collombey. — (Corr.)

Mardi dernier, l'Harmonie de Monthey est rentrée du concours fédéral des musiques à Zoug. A son arrivée, elle a été reçue à la gare par l'autorité municipale et quelques sociétés locales.

Notre fanfare, la Collombeyenne, avait tenu, elle aussi, à aller souhaiter la bienvenue à sa sœur de Monthey, elle se rendit donc en corps à la gare de Monthey pour l'arrivée du train. Elle prit part au cortège qui se forma à la gare et arriva en ville sur la place publique, où eut lieu la réception officielle.

Là, des tables chargées de verres et de bouteilles avaient été préparées. Un vin généreux que Bellin et consorts servirent non moins généreusement coula en abondance... pour les membres de l'Harmonie. Je dis bien « pour les membres de l'Harmonie », car il n'y en eut pas pour nos collombeyens qui, comme le renard, n'en eurent que le regard !

Les Montheyens ont sans doute cru que l'honneur fait à « ceusse de Collombey » en les recevant dans le cortège était plus que suffisant ! Ceux de chez nous ne furent pas tous de cet avis.

Il faut pourtant considérer que les nôtres avaient été postés par le grand maître des cérémonies non loin de la tribune, de sorte qu'ils étaient aux premières loges pour pouvoir se désaltérer de toutes les choses extraordinairement intéressantes qu'a racontées en deux grands discours, avec la verve qu'on lui connaît, le sympathique président de l'Harmonie, « petit par la place qu'il occupe dans l'univers, mais grand par ses idées et ses actes », comme l'a si bien dépeint M. le président de la commune de Monthey, dans son discours de réception.

Il a été dit encore d'autres choses excessivement intéressantes et utiles pour le rétablissement de la paix entre les nations européennes, et cela par M. le vice-président de la commune de Monthey, en un grand discours qu'il a prononcé, mais que le public n'a pas entendu parce qu'il n'écoutait pas.

Pendant tout ce temps, il y avait un pétard formidable, des feux d'artifice, le canon, la musique et *tutti quanti*. On se serait cru à l'arrivée de Wilson en France après la victoire !

Et les membres de l'Harmonie faisaient semblant d'y croire. Pendant ce temps, petits et grands musiciens de Monthey buvaient toujours, et nos collombeyens, très altérés, comme vous pouvez penser, les regardaient faire.

Dans le public, quelques-uns disaient que l'Harmonie de Monthey avait peut-être bien encore une fois sauvé l'honneur de la Suisse romande, du Valais et surtout de Monthey.

Heureusement qu'elle était là, elle aussi !

D'autres souriaient en haussant les épaules et disant : « Quelle comédie ! »

Chacun reprit enfin le chemin de sa maison. Nos musiciens jurèrent, mais un peu tard, qu'on ne les y rattraperait plus.

Il faut que je vous dise pour finir qu'ils voulurent enfin aller se désaltérer à leur frais dans le premier café venu, mais comme l'heure de la fermeture

Mlle Huguette Duflos, du Théâtre-Français, dit : « Le Savon Cadum est une véritable merveille, car il conserve à la peau sa fraîcheur et sa beauté naturelle. La mousse abondante et crémeuse du Savon Cadum, en pénétrant profondément dans les pores, les dégage de toutes impuretés et entretient la peau en parfaite santé. »



avait sommé, ils durent se mettre en route pour rentrer chez nous sans avoir pu se procurer un verre de vin. Aussi s'en payèrent-ils à la fontaine de Place!  
Du Paquay.

### Cours d'Economie alpestre Berne-Valais

Route: Zweisimmen-Lenk i. S-Iffigenalp, Rawilpass-Montana-Miège sur Sierre. Temps 19 au 24 août.

Chef de course: Pour le parcours sur Berne: M. Alfr. Strüby, ing. rural fédéral, Berne.

Pour le parcours sur le territoire valaisan: M. l'Ing. Schnyder, ing. rural cantonal à Sion, membre du comité de la Société d'Economie alpestre.

**Dimanche 19 août:** Rassemblement des participants à l'hôtel «Krone» à Zweisimmen. Conférences d'ouverture à 20 h. 1/2; logement au dit hôtel.

**Lundi 20 août:** Visite des alpages de: Eggweid, Rinderberg, Kaltenbrunn, Barwengen, Reulissen, arrivée à Lenk. Conférence à 20 h. 1/2 et logement à l'hôtel «Sternen».

**Mardi 21 août:** Course par Bühlberg, Metschberg, Pommernalp, Rätzalp, Langenberg, Ritz, à Iffigenalp. Logement au dit endroit.

**Mercredi 22 août:** Par le Rawil, visite des alpages de Pépinette, Colombyre, Merdesson et du Seze. Conférences publiques à la maison communale à Miège. Fin du cours.

Différents conférenciers ont assuré leur concours pour un ou plusieurs jours, suivant le temps disponible. Le chef de course donnera, en cas de besoin, toutes les explications et détails nécessaires. Grâce à la collaboration de collègues instruits et compétents dans la matière, les montagnards des régions visitées auront toute facilité d'acquiescer les connaissances étendues sur les diverses questions alpestres qui pourraient les intéresser. Nous espérons que tous sauront profiter de cette occasion unique.

En cas de mauvais temps ou de toute autre circonstance imprévue, le programme annoncé pourra être en partie abrégé, mais autant que possible, les lieux de logement seront maintenus.

En cas de trop faible assistance (moins de 20 auditeurs) de la population intéressée, les conférences prévues seront remplacées par des discussions alpestres.

Les personnes qui désirent loger dans les hôtels mentionnés ci-dessus à prix spéciaux pour sociétés, sont priées de s'inscrire au moins 2 jours à l'avance, auprès des chefs de course.

(Communiqué).

### Mort tragique d'un Valaisan à Lausanne

Un douloureux suicide a eu lieu jeudi matin au cimetière de Montoie, à Lausanne.

Une dame visitait la tombe d'un membre de sa famille lorsqu'elle entendit deux détonations. Elle se retourna, éfrayée, et aperçut le corps d'un homme,

d'une cinquantaine d'années, gisant sur une tombe. Elle prévint immédiatement le jardinier du cimetière, M. Blanc, qui appela à son tour la police et M. le juge informateur.

Le corps du défunt fut rapidement identifié. C'est un nommé Louis Besson, âgé de 49 ans. Il habitait Martigny, où il tenait un magasin de primeurs. Il était, il y a peu de temps encore, à Lausanne, rue du Rôtillon 15, où il s'occupait du colportage de primeurs.

M. Besson perdit l'année passée, son fils, âgé de 16 ans et fut durement éprouvé. Hier matin, il arrivait de Martigny et devait se donner la mort sur la tombe de son fils. Son corps a été transporté à la morgue.

Besson était tombé dans la plus noire neurasthénie qui lui a fait perdre de vue cette pensée que la vie humaine n'appartient qu'à Dieu.

### Tir des sections du Val d'Anniviers

On nous écrit:

Le 19 août prochain aura lieu à St-Luc, le tir annuel des sections du Val d'Anniviers. Huit sections y prendront part. L'émulation promet donc d'être très vive et très intéressante. Si nous sommes gratifiés du beau temps, ce sera une journée attirante pour les amateurs de tir et agréable pour les promeneurs. Il y aura cantine à proximité de la place de tir.

### Un mécène de l'histoire valaisanne.

Le comité de la Société d'Histoire du Valais romand vient d'éprouver une bonne surprise dans la réception d'un don de 500 francs, augmentés des intérêts depuis la mort du testateur. Ce montant a été légué à la Société d'Histoire par son si regretté membre fondateur et vice-président, M. le Dr Victor Bovet, de Monthey, décédé le 20 septembre 1922.

Tous les amis des études historiques valaisannes garderont un souvenir reconnaissant à ce bon Valaisan d'élection qui a manifesté, jusqu'au dernier jour de sa pénible maladie, une si vive sollicitude pour notre histoire et pour la prospérité de notre société.

Puisse le dévouement et la générosité du Dr Bovet trouver des imitateurs nombreux.

Le Comité de la S. H. V. R.

### Montana-Vermala. — (Corr.)

Les catholiques de la station de Montana-Vermala organisent périodiquement une fête de bienfaisance en faveur de leurs œuvres: entretien du culte et du prêtre desservant la station; fonds de construction de la nouvelle église.

Cette année, ce sera un thé de bienfaisance avec musique et diverses attractions. Il aura lieu dans le beau parc de l'Hôtel du Golf. Tous ceux qui connaissent Montana et les jolis bosquets qui font son charme captivant, sauront profiter de cette circonstance pour y passer une délicieuse après-midi.

Le soir à 8 h. train spécial pour Sierre.

### Le «Souvenir Valaisan».

Le Monument aux soldats s'élève auprès de notre vieille cathédrale, le sou-

venir de ceux qui sont tombés est perpétué à jamais, il rappellera aux siècles futurs le dévouement obscur de maint héros, le sacrifice de tant de jeunes victimes.

Mais cela ne suffit pas; l'honneur a été fait à ceux qui ont succombé, il reste encore à penser au sort de ceux qui leur ont survécu. Dans ce nombre se trouvent de jeunes épouses, des enfants en bas âge, de vieux pères, de vieilles mères, qui, par la mort de ces jeunes soldats ont perdu les bras qui travaillaient, les mains qui nourrissent.

C'est à eux que l'on doit songer maintenant, et par l'aïance matérielle prodiguée, tâcher de remplacer dans une mesure, si faible soit-elle, ceux qui les entouraient et les faisaient vivre du produit de leurs jeunes forces.

Personne ne se refusera à l'appel de la charité et contribuera par son offrande à la grande œuvre commencée.

Les cartes de remboursement pour la cotisation des membres de la Société «In Memoriam» seront mises en circulation ces jours prochains. A cette occasion, nous prions tous les intéressés de bien vouloir leur réserver le meilleur accueil. Tous ceux qui s'intéressent à cette œuvre et voudraient envoyer une obole peuvent l'adresser au caissier: M. Charles Luy, Banque cantonale, Sion.

### Val d'Illeaz. — (Corr.)

Comme la nature qui multiplie les effets de sa toilette sous un soleil printanier, notre église vient de renouveler sa parure intérieure, sous l'action du jeune talent de M. Sartoret et de ses aides: MM. Frickmecht A. et Trano.

Au premier coup d'œil d'ensemble, on éprouve une réelle impression de bien, doublée d'une admiration contemplative due à la disposition d'ensemble des figures, à la douce tonalité des nuances, à la finesse d'expression du style qui est un mélange de Renaissance. La copie de l'original du grand tableau de l'«Ascension» révèle un vrai talent dans l'art de la décoration religieuse. Puisse l'église, si dignement embellie, engager les âmes à s'orner des beaux fleurons des vertus chrétiennes. D. A.

### Val d'Illeaz.

En modification des résultats du concours de groupe paru lors du tir d'inauguration, nous rectifions comme suit les rangs et total des points de deux groupes seulement, les autres étant sans changement: Monthey est 4me avec 1629 points, et St-Maurice est 5me avec 1623 points.

Les prix individuels seront envoyés ces jours par série à un membre de la localité qui voudra bien les répartir à ses collègues selon liste donnée.

Comité d'organisation.

### Clinique St-Amé, St-Maurice.

Il nous est revenu que plusieurs personnes de Fully, Saxon et environs, favorisées d'une bonne récolte de fruits, nous auraient volontiers offert une cassolette, une caisse d'abricots ou d'autres fruits, si ce n'était la cherté des transports, qui, par ces temps difficiles, rend l'expédition trop onéreuse.

Nous nous permettons de leur faire

savoir que, même si l'envoi est fait en port dû, c'est-à-dire laissé à notre charge, le cadeau est encore joli et accepté avec reconnaissance.

Le meilleur moyen d'expédition serait par: Chemin de fer, grande vitesse. Le coût est, de Saxon par exemple, pour un colis ne dépassant pas 10 kg., de 0.50.

Pour un colis de 10 à 100 kg., de 0.20 par 10 kg., même gare, (tarif spécial pour expédition de fruits.)

La différence, (s'il y en a une) pour expédition en port dû, ne doit pas être très sensible. Le coût varie nécessairement, suivant la distance. Il est certain que venant de trop loin, l'envoi serait alors onéreux.

Les fruits! y a-t-il donc quelque chose de plus agréable aux malades? Avis donc aux personnes généreuses bien intentionnées.

(La Direction.)

### Surveillance du Vignoble. — (Com.)

Par suite du décès de M. le Colonel Ribordy, commissaire phylloxérique, la surveillance générale du vignoble a été répartie provisoirement entre les membres de la Commission phylloxérique cantonale.

Voici les cercles de surveillance de chacun de ces Messieurs:

Districts de Monthey et St-Maurice: M. Martin, préfet, Monthey.

Districts de Martigny et de Conthey jusqu'à la Lizerne: M. Henri Carron, Fully.

Région de la Lizerne à la Liène: M. Jean Gay, Sion.

Région de la Liène à la Raspille: M. Adolphe Rey, Sierre.

Région au-delà de la Raspille: M. Jos. Eggo, Loèche.

### Isérables.

M. Marc Monnet, aide-postal, est nommé dépositaire à Isérables.

### Phénomène intéressant. — (Corr.)

Depuis dimanche dernier, les voyageurs qui parcourent les hauteurs de Sierre et la région de Loèche pouvaient voir, s'élevant au-dessus de l'Iligraben — vaste cuvette érosive située en face de Loèche-Ville — une épaisse colonne qui paraissait être de la fumée et qui s'élevait jusqu'à la hauteur de l'Ilhorn d'une part et du rocher Corbetsch d'autre part. Le bruit courait même que l'Iligraben était en feu. Une personne compétente se rendit sur les lieux et put se rendre compte qu'il s'agissait — non pas de fumée — mais d'une épaisse colonne de poussière jaunâtre. Les parois de la cuvette de l'Iligraben étant formées de gyps, la chaleur torride qui y règne aurait pulvérisé les couches superficielles qui, désagrégées, glissent au fond de la cuvette à la manière d'une avalanche poudreuse. Aux abords de la cuvette, arbres et gazon étaient déjà recouverts d'une épaisse couche de gyps; plus en amont, l'explorateur constata une épaisseur de gyps de 30 à 40 centimètres. Il ne put pousser plus avant ses investigations, la poussière soulevée étant telle qu'il ne voyait plus rien à un mètre en avant et que l'air était absolument irrespirable.

Le phénomène est intéressant au

point de vue géologique mais ne présente aucun danger, la région étant désertique et aucune habitation ne se trouvant dans le voisinage immédiat.

### COURS DU CHANGE

	8 Août	10 Août
Paris	91.55	90.25
Londres	25.20	25.10 B.
New-York (chèque)	551.—	548.50 B.
Bruxelles	24.80	23.80
Milan	23.75	23.30
Madrid-Barcelone	77.50	76.50
Amsterdam	217.50	216.—
Berlin-Francfort	1.—	1.60 M.
Vienne nouv.	77.—	77.— I.
Budapest	0.025	0.025 F.
Prague	16.10	16.—
Stockholm	147.—	145.50
Christiania	89.50	88.25
Copenhague	101.—	100.50
Sofia	5.—	4.95
Varsovie	—	—
Belgrade	5.80	5.80

### Dernier Courrier

#### Note du pape contre le sabotage

PARIS, 10. — (Havas.) — On mande de Mayence à l'Echo de Paris que le Pape a chargé le cardinal Gasparri de rédiger une nouvelle note de protestation contre les derniers actes de sabotage commis dans les territoires occupés. Cette note sera remise un de ces jours-ci au gouvernement allemand.

#### La fièvre aphteuse

BERNE, 10. — L'Office fédéral vétérinaire communique que, pendant la semaine du 30 juillet au 5 août 1923, il a été annoncé un nouveau cas de fièvre aphteuse avec 8 têtes de bétail bovin, à Mels, (St-Gall) et 2 cas avec 23 têtes de bétail, à Sins-Meienberg (Argovie). Les deux foyers ont été éteints par suite de l'abatage des animaux. Dans le district d'Hinterrhein (Grisons) on a signalé 30 nouveaux cas, soit 22 étables et 8 alpages avec un total de 579 têtes de gros bétail, 38 porcs, 202 chèvres, et 732 moutons. Sur tout le territoire de la Confédération, il y a actuellement 31 étables et 12 pâturages contaminés, avec 849 têtes de bétail bovin, 56 porcs, 245 chèvres et 732 moutons.

#### Un violent tremblement de terre

VICTORIA (Colombie britannique) 10. — (Havas.) — Le 8 août, au matin, le sismographe de l'Observatoire de Victoria a enregistré les oscillations d'un tremblement de terre dans le voisinage du Japon. Les secousses, qui ont commencé à 4 h. 11' 45" ont duré deux heures. C'est à 5 heures qu'a été enregistrée la secousse maximum, à une distance d'environ 4600 milles.

†

La Famille Clovis FRACHEBOUD, à Vouvy, ainsi que les familles parentes et alliées remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné tant de sympathie dans le grand deuil qui vient de les frapper.

## SOUMISSION

L'Administration Communale de Martigny-Ville met en soumission la réparation de la Grande Salle de l'Hôtel-de-Ville comprenant travaux de

### Menuiserie, Gypserie et Peinture

Les devis et cahier des charges sont à consulter chez M. J. Paquay, architecte, à Martigny. Délai de livraison des soumissions: Jeudi 16 août 1923.

## Widmann Frères

ci-devant F. WIDMANN & Co, Fabrique de Meubles

### - SION -

Salles à manger, chambres à coucher, salons, tapis, rideaux, literie complète, etc., etc.

Avant de faire vos achats, demandez nos nouveaux prix

### Avis militaire

Les Propriétaires qui désirent mettre leurs che aux et mulets à la disposition du Cou d. R. pétition de la Brigade de Mont. 3. du 3 au 8 septembre prochain sont priés de s'inscrire auprès du Major-Vet Désfayes à Martigny jusqu'au 20 août. Prix de location: 5 frs par jour.

L'officier de Livraison de chevaux de la Suisse occidentale

COLONEL Jerstin

(Pont-Faehl-Gland.)

Paul de RIVAZ  
dentiste  
- SION -  
de retour

Ménage avec enfants  
engagerait

### Jeune Fille

forte et travailleuse, comme bonne à tout faire. Offres et prétentions: Me Ch. Blanc, avocat, rue de la Confédération, Genève.

Bucherons  
trouveraient emploi

S'adresser à Ch. COQUOZ  
commerce de bois, à Evlunaz

Clinique la Colline sur  
Triblet cherche

Fille de cuisine

propre et travailleuse.  
S'adresser à M. M. Meyer,  
Di. à Evlunaz.

Le Nouvelliste valaisan 10 et le No

## HERNIE

Une merveilleuse découverte: Plus de sous-culs et blessant. Plus de ressorts d'acier. Les hernies dé-lu-ion nées par tant d'inutiles essais ne retrouveront la «Vie normale» que par sa nouvelle méthode et mes appareils perfectionnés uniques — réglables entièrement en cuir, portables nuit et jour — pendant tous les travaux — sans gêne, ni douleur. Garantie écrite! Mon représentant spécialiste fera gratuitement, sous contrat d'achat l'essai de ces appareils Glader et livra toutes les personnes atteintes de hernies, éventrations, etc. à se rendre: Monthey: le 12 août, de 8 à 12 h. Hôtel des Postes. Martigny: le 13 » » 8 à 1 h. » de la Gare. St-Maurice: le 13 août de 2 à 4 h. » des Alpes.

P. GINDER, spécialiste herniaire, BALE  
50 Rue des tanneurs 50

\*\*\*\*\*

D' A. Gemuseus  
GENÈVE  
Spécialiste pour les Maladies des  
organes génito-urinaires des 2 sexes

Traitement avec succès d'après nouvelle méthode, sans douleur, contre incontinence d'urine (adultes et enfants), pollutions nocturnes, impuissance, blennorrhagie, prostates, chroniques. Nouveau traitement de la tuberculose, syphilis, blennorrhagie et de la grippe. SOINS DISCRETS

Clinique privée 2 Croix d'Or, Tél. Stand 8 81  
consult. : 1-3 et 6-7 dim 10-11 h.

Nun spricht schweizerdeutsch Si parla italiano



CIRAGE-CRÈME  
**Selecta**  
LA GRANDE MARQUE SUISSE

DEMANDEZ un  
**DIABLERETS**  
SIPHON  
DÉSALÉTERANT IDÉAL.

On demande un  
**bon Bucheron**  
S'adr. chez M. DORMOND  
GRYON, s/ Bay.

A vendre lit de fer  
enfant et un  
**canapé**  
bois dur S'adr. M. CADONI  
peintre, St-Maurice.

On demande par Monthey  
une bonne Fille  
pour aider au ménage de pré-  
férence entre 20 et 30 ans.  
S'adr. au journal sous initiales A. D.

On achèterait à Salut-  
Maurice ou environs  
**5 à 600 kilogs**  
paille d'avoine  
S'adr. au bureau du Journal

Dentiste Thévenon  
SION  
**absent**  
jusqu'au 20 Août

ON DEMANDE  
une bonne  
connaissant les travaux du  
ménage et la cuisine, dans  
famille de 3 personnes  
S'adr. sous initiales P. 3287 F.  
à PIRIC-TANCA A Paris ngr.

**A VENDRE**  
JOLIE LAIE, PRÊTE  
pour le 20 septembre et mes-  
urant 109 cm S'adr. à Vve  
Abbet Emile, Martigny-Bg.

# Grande Vente-Réclame

**95**

Ouverture :  
**Samedi 11 Août**

**1.45**

Clôture :  
**Samedi 25 Août**

**1.95**

La vaisselle ne sera emballée que sommairement. En conséquence, nous prions nos clients de se munir de paniers. Aucun article de la VENTE RECLAME ne sera échangé.

EXPEDITIONS :  
Nous rappelons à notre honorable clientèle, notre Service spécial d'Expéditions : tous les lots mentionnés ci-bas, sauf les articles de vaisselle, sont expédiés contre remboursement.

1	1 canne de montagne, forte pointe	95	60	100 enveloppes blanches petit format	95	114	1 plat à beurre, porcel. blanche, filet or	1.45	173	1 cravate à nouer, tricotée	1.45	
2	1 savon pour la barbe, étui nickel	95	61	10 étuis de 50 épingles acier pour couture	95	115	1 paire support-chaussettes, bonne qual.	1.45	174	1 napperon toile cirée	1.45	
3	2 bavettes, toile cirée	95	62	1 pot à lait terre commune, contenance 2 l.	95	116	1 louche aluminium poli	1.45	175	1 plat à gâteau, porcel. décorée, gd modèle	1.45	
4	3 bocaux à conserves en verre, cont. 1/4 3/4 litre	95	63	1 linge de toilette en éponge	95	117	1 brosse à cheveux, crin blanc, qual. sup.	1.45	176	1 cosy en toile, façon fil, brodé	1.45	
5	1 porte-brosses en toile écrue, à broder, 2 compartiments	95	64	1 sucrier et 1 presse-citron en verre moulé	95	118	1 carton de 10 échev. laine coul. à broder	1.45	177	1 sucrier et 1 plat à beurre, en verre	1.45	
6	1 décrottoir chiendent, à emmancher	95	65	6 douz. boutons automatiques pr pantalon	95	119	1 joli portemonnaie cuir pour dames	1.45	178	1 paire de bas, forme jambe, en gris-beige pour dames	1.45	
7	1 moutardier, faïence unie et décorée	95	66	3 brosses à soulier : 1 à polir, 1 à décrotter, 1 à étendre	95	120	1 gd flacon eau de Cologne, bonne qual.	1.45	179	1 tape-tapis en osier	1.45	
8	10 pattes élastique de rechange, pr bretel.	95	67	1 joli tapis blanc garni large dentelle et entre-deux 35/35 cm.	95	121	12 pièces lacets tressés, bel assortiment	1.45	180	1 beurrière en verre moulé, forme ronde avec globe	1.45	
9	1 séchoir à trois branches pliantes	95	68	100 enveloppes bleues format commercial et 2 carnets	95	122	1 planchette en bois dur	1.45	181	1 abat-jour fantaisie, mousseline, peint à la main	1.45	
10	2 torchons pr fenêtre, imit. peau de daim	95	69	1 paire de boutons de manchettes, joli art.	95	123	1 brosse à cheveux et 1 brosse à habits	1.45	182	1 boîte aux lettres en fer verni	1.45	
11	1 marteau à viande, un pilon à pom. de ter.	95	70	1 bocal à stériliser, contenance 1 litre, fermeture hermétique	95	124	8 cintres renforcés (porte-habits doubles)	1.45	183	1 poche de nuit en toile blanche, à broder	1.45	
12	2 lavettes éponge et 2 paquets shampooing	95	71	2 douz. boutons pr. cols, simple et double	95	125	1 porte-rouleaux W. C. et 1 roul. de papier	1.45	184	1 porte-savon en aluminium et 1 savon Sunlight	1.45	
13	2 dz boutons, pour garniture de costumes	95	72	1 linge de toilette nids d'abeille ou grain d'orge	95	126	1 superbe étui à cigarettes, genre alpaca	1.45	185	4 bob. fil glacé pr machine, noir et blanc	1.45	
14	2 bocaux à conserves, en verre 1 et 1 1/2 l.	95	73	2 pots à lait contenance 1 l. et 3/4 de l.	95	127	1 boîte à cirage ou à outils, en bois	1.45	186	1 napperon ovale, brodé, garni dentelles	1.45	
15	1 chemise fest., en t. blanche, pr enfants	95	74	3 mouchoirs blancs ourlés 42/42 cm.	95	128	2 savons de bains, gros pains	1.45	187	1 cravate à nouer, en soie	1.45	
16	12 crayons encre	95	75	1 boucle mode pr ceintures, toutes teintes	95	129	1 saladier rond ou ovale, 22 cm.	1.45	188	4 p. talonnettes caoutchouc pr Messieurs	1.45	
17	1 arrosoir verni, pour enfants	95	76	12 crayons poste, rouges ou bleus	95	130	1 époussoir erin noir	1.45	189	1 chemin de table, toile blanche, à broder	1.45	
18	5 m. dent. torchon blanche, larg. 3-4 cm.	95	77	1 jatte à lait, terre commune diam. 30 cm.	95	131	12 douz. boutons nacre à 4 trous, qualité supérieure, pour lingerie	1.45	190	3 fourchettes en métal blanc	1.45	
19	1 porte-serviettes, en bois, 2 compartiments	95	78	2 paquets de 10 boîtes allumettes, bonne qualité et 2 bougies	95	132	1 service aluminium pour enfants : cuillère, fourchette et couteau	1.45				
20	1 flacon Brillantine, parfums assortis	95	79	1 assiette à dessert, en porcelaine, filet or	95	133	1 paire de brise-bise en guipure blanche	1.45				
21	6 cartes coton lustré L. V. noir, blanc et couleurs, à repriser	95	80	12 dz. boutons nacre à 4 trous, pr lingerie	95	134	1 décrottoir en rizette, à emmancher	1.45				
22	1 boîte à savon alum., 1 savonnette Lanoline	95	81	4 verres à vin, fortes côtes	95	135	1 porte-services, toile métallique, 3 comp.	1.45				
23	1 porte-serviettes métallique, 2 compartiments et 3 fourchettes aluminium	95	82	4 m. 10 broderie de St-Gall	95	136	1 ardoise, 1 jeu de cartes et 1 éponge	1.45				
24	12 pièces de 2 m. cache-points ou fest. coul.	95	83	8 cintres à habits, simples (porte-habits)	95	137	1 glace encadrée, à poser ou à suspendre	1.45				
25	1 saladier en terre jaune, 26 cm. diamètre	95	84	2 bols en faïence décorée	95	138	2 pièces de 4 m. 10 broderie de St-Gall	1.45				
26	1 brosse à cheveux, bonne qualité	95	85	1 p. de gants jersey coul. ou noir pr Mess.	95	139	1 moule à biscuits	1.45				
27	4 fourchettes en aluminium	95	86	1 kg. de lessive à prime	95	140	1 tapis blanc, garni large dentelle et entre-deux, 50/50 cm.	1.45				
28	10 m. cache-points blanc ou couleurs	95	87	1 col double en caoutchouc, pr Messieurs	95	141	6 cuillères à soupe, aluminium	1.45				
29	1 flacon eau de Cologne, bonne qualité	95	88	1 p. de chaussettes coton vigogne, pr Mess.	95	142	2 verres à café	1.45				
30	50 pinces à linge, à ressort	95	89	1 plat à œufs alum., 2 anses, 14 et 16 cm.	95	143	2 brassières coton blanc, pour bébés	1.45				
31	3 p. extra-fort, pr coutures, noir et blanc	95	90	1 caquelon pr fondue, 20-24 cm. de diam.	95	144	25 m. cordeaux à lessive	1.45				
32	1 brosse à habits, crins noirs	95	91	1 brosse à récurer, 1 à mains et 1 torchon rizette	95	145	1 plat ovale, creux, en faïence, 29 cm	1.45				
33	3 savons doubles, imitation Sunlight	95	92	1 poche à soupe en aluminium	95	146	2 linges de toilette avec franges, nids d'abeilles	1.45				
34	10 m. feston blanc pour lingerie	95	93	6 cuillères à café en aluminium	95	147	1 savon Gibbs, étui métal, pour la barbe	1.45				
35	1 démêloir à deux usages, bonne qualité	95	94	4 pots à fleurs en terre com. 12 et 15 cm.	95	148	1 p. fines chaussettes fantaisie, pr Mess.	1.45				
36	1 brosse à récurer et 1 torchon en rizette	95	95	1 brosse à rizette à récurer et 1 savon double	95	149	1 saladier en porcelaine décorée, 23 cm.	1.45				
37	6 mouchoirs blancs, bord coul. pr. enfants	95	96	1 écumoire profonde et plate en alum.	95	150	1 couvre-plats rond, en treillis	1.45				
38	100 feuilles de papier à lettre ligné	95	97	1 étagère de cuisine, en bois	95	151	1 pièce broderie de St-Gall, 4 m. 10, bleutée ou blanche	1.45				
39	6 bobins de 10 gr. fauil pour couture	95	98	8 verres à liqueur, sans pieds, à côtes	95	152	1 natte (paillason)	1.45				
40	3 assiettes à soupe ou plates, en faïence	95	99	1 cabas japonais	95	153	1 pot à eau en verre	1.45				
41	1 passoire à bouillon	95	100	4 torchons métalliques pour casseroles	95	154	1 Sérodent et 1 brosse à dents	1.45				
42	1 flacon parfum, Extrait aux fleurs	95	101	1 spatule en aluminium	95	155	2 panos 50/70 cm.	1.45				
43	1 peignette et 1 barrette à ressort pr tresse	95	102	2 abats-jour fantaisie, toutes teintes	95	156	1 bloc de 100 feuilles de papier à lettre grand format, ligné et non ligné	1.45				
44	1 paire de sous-bras doublés	95	103	4 assiettes en verre moulé, pour « Glaces »	95	157	1 tasse japonaise avec sous-tasse	1.45				
45	1 miroir bord nickelé, à poser ou à suspendre 15/20 cm.	95	104	1 barette fantaisie pour dames	95	158	1 linge de cuisine, encadré en fil	1.45				
46	1 mètre et 2 crayons pour charpentiers	95	105	6 coquetiers porcelaine, II <sup>e</sup> choix, unis et filet or	95	159	1 pot à lait en porcel. décorée, cont. 1 l.	1.45				
47	10 pelotes à repriser, noir, blanc et coul.	95	106	1 brosse époussoir	95	160	3 rouleaux de papier W. C., crépé	1.45				
48	1 filet à provisions, grand modèle	95	107	15 m. cordeaux à lessive, 4 fils	95	161	1 salière ou farinière en bois	1.45				
49	1 paire fortes jarretelles élastique, pr dames	95	108	1 casserole en fer avec couvercle	95	162	6 verres à vin, forme conique	1.45				
50	6 m. bordure pr tablars, imit. toile cirée	95	109	2 mouchoirs en couleur pour Messieurs	95	163	1 chemise coton écrue, longues manches, pour dames	1.45				
51	24 lacets noirs pr chaussures, long. 100 cm.	95				164	1 série de 3 compotiers en verre moulé 9, 13 et 18 cm.	1.45				
52	3 pièces de chevillère écrues larg. 2 1/2 cm.	95				165	1 jatte à lait en terre commune, 40 cm.	1.45				
53	1 peigne pour Messieurs et 1 boîte de poudre de savon pour la barbe	95				166	1 dévidoir pour cordeaux à lessive, en bois	1.45				
54	1 papeterie : 25 feuil. et 25 envel. doublées	95				167	1 casque à mèche jersey soie coul. pr enf.	1.45				
55	5 m. élastique pour blouses, larg. 1 cm. en noir	95				168	1 grand saladier, terre jaune, 33 cm.	1.45				
56	1 miroir à poser ou à suspendre bord celluloïd	95				169	1 panier à pain, nickelé, ajouré, rond	1.45				
57	1 paire de chaussettes fantaisie pour Messieurs	95				170	1 chemise cache-corset, tricot coton, fin blanc, sans manches	1.45				
58	1 serviette-bavette, éponge	95				171	2 serviettes hygiéniques, éponge ou tricot	1.45				
59	2 échev. coton noir America à tricoter	95				172	1 panier fant. ovale ou rond, bord nickelé	1.45				

**1.95**

191	1 plateau à desservir, en papier mâché noir, 21/28 cm.	1.95
192	1 paire de brise-bise en guipure blanche	1.95
193	1 passoire à légumes, avec 3 filtres de rechange	1.95
194	1 plat rond en faïence blanche, 25 cm.	1.95
195	1 boîte à biscuits en fer verni	1.95
196	1 paire de bretelles « Hercules » pr Mess.	1.95
197	1 plateau rond, papier mâché, noir, 25 cm.	1.95
198	1 portemonnaie cuir, qual. sup., pour Dames et Messieurs	1.95
199	3 verres à vin, à pieds	1.95
200	1 garniture de : 1 peigne de nuque et 1 barette fantaisie	1.95
201	1 bras à repasser, doublé	1.95
202	1 chapeau de paille, canotier pour Messieurs No 52 à 58	1.95
203	1 grande glace encadrée, 22/30 cm.	1.95
204	1 tapis blanc, garni large dentelle et entre-deux, 60/80 cm.	1.95
205	2 tasses en porcelaine décorée, avec sous-tasses, premier choix	1.95
206	2 linges de cuisine, façon fil, 45/90 cm.	1.95
207	1 grand compotier en verre, 23/26 cm.	1.95
208	1 coupon de 2 m. lainette pour blouses ou robes, dessins ravissants	1.95
209	1 filet à provisions, qual. supérieure	1.95
210	1 plat ovale, plat, faïence blanche, 32 cm.	1.95
211	1 garniture à raser, sur pied, avec bol, blaureau et glace	1.95
212	3 compotiers, verre moulé, 10, 15, 21 cm.	1.95
213	1 panier rond ou ovale, fantaisie, anses	1.95
214	1 grand motif ovale ou rond, au fuseau	1.95
215	1 glace de poche avec peigne et 1 épingle mode pour col souple	1.95
216	2 boîtes à sucre et café, vernies, avec charnières	1.95
217	3 plats ovales en faïence, 19, 22 et 24 cm.	1.95
218	1 chemin de table blanc, façon fil, 48/110 cm.	1.95

Grands Magasins

Téléphone 154

# Au Louvre AIGLE

Rue de la gare

La plus importante maison d'assortiments de la région.